

Procès-verbal de la séance du conseil municipal

Date et heure de la séance : **Vendredi 9 décembre 2022 – 20h00**

Nom	Prénom	Qualité
RONDEY	Jean-Marie	Président de la séance
GACK	Véronique	Conseillère municipale présente
KLINKAS	Sylvie	Adjointe au maire présente
MARTIN-SIEGER	Aude	Conseillère municipale absente
HAIMEZ	Cindy	Conseillère municipale absente
CLEMENT	Michel	Conseiller municipal présent
CORDIER	Hervé	Conseiller municipal présent
PETITGIRARD	Jean-Louis	Conseiller municipal présent
POUTHIER	Michel	Conseiller municipal absent
LAVALETTE	Jean-François	Adjoint au maire présent
LAVALETTE	Jean-François	Secrétaire de séance

Quorum :

Nombre de conseillers municipaux convoqués : 10

Nombre de conseillers pour quorum : 6

Nombre de conseillers municipaux présents ou représentés : 9

Pouvoirs :

Mme MARTIN SIEGER a donné pouvoir à Mme KLINKAS

M POUTHIER a donné pouvoir à M CORDIER

Le quorum est donc atteint.

Etaient inscrits à l'ordre du jour de la séance :

POINT 1. Election d'un 3^{ème} adjoint au maire

POINT 2. Convention cadre « emploi et compétences » avec le Centre de gestion 70

POINT 3. Onf Etat d'assiette 2023

POINT 1 : Délibération n°2022-55. Election d'un 3^{ème} adjoint au maire

Rapport présenté par M RONDEY.

Contenu du rapport : suite au décès de M Raymond DEMOULIN, 3^{ème} adjoint au maire, il a été procédé à l'élection d'un adjoint supplémentaire, M PETITGIRARD, candidat unique est élu à l'unanimité

Mode de scrutin :

- Scrutin secret

Teneur des discussions :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 9

Point n° 2 : Délibération n°2022-56 Convention cadre « emploi et compétences » avec le Centre de gestion 70

Rapport présenté par M RONDEY.

Contenu du rapport : Le centre de gestion 70 propose une assistance à l'entretien d'embauche et à la saisie du Rapport Social Unique par le biais d'une convention.

Le maire propose de procéder à son renouvellement

Mode de scrutin :

- Scrutin ordinaire (*à main levée ou par assis et levés*)

Teneur des discussions :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 9

POINT n°3. Délibération n° 2022-57 ONF Etat d'assiette 2023

Rapport présenté par M RONDEY.

Contenu du rapport : Le maire soumet le projet de délibération pour l'état d'assiette proposé par l'ONF. Le conseil valide.

Mode de scrutin :

- Scrutin ordinaire (*à main levée ou par assis et levés*)

Teneur des discussions :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 9

Clôture de la séance 20h45

Noms Prénoms et Signatures du maire et du secrétaire de séance